



Divorce et pension alimentaire

Par **gmouline_old**, le **09/08/2007** à **12:17**

Bonjour,
actuellement séparée de mon mari, je vis avec un homme en instance de divorce.
Je ne suis pas domiciliée chez lui, officiellement.
Mes revenus vont ils rentrer en ligne de compte dans le calcul de la pension alimentaire que
va lui demander sa future ex femme pour son fils de 20 ans encore scolarisé ?
merci pour vos réponses